Acteurs Public, 4 mars 2022

Une mission sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie voit le jour au Sénat

Partager © Sénat parlement La commission des lois du Sénat vient d'annoncer le lancement de 7 missions au moment de la suspension des travaux en séance publique, toutes présidées par François-Noël Buffet, le sénateur LR du Rhône et président de la commission des lois du Palais du Luxembourg .

Parmi ces 7 missions, l'une d'entre elles, est dédiée à l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie, et comprend 4 membres, tous rapporteurs. Il s'agit de François-Noël Buffet lui-même (cf photo Philippe Bas (LR – Manche, actuel questeur au Sénat), Jean-Pierre Sueur (SER, Loiret, également questeur au Sénat), et Hervé Marseille (Union centriste, Hauts-de-Seine).

Dans le détail, cette nouvelle mission fait suite au travail d'un précédent groupe de contact mis en place par le président du Sénat Gérard Larcher.

Selon François-Noël Buffet contacté par Acteurs publics , elle fait également suite au référendum du 12 décembre dernier ayant abouti au fait que " la Nouvelle Calédonie a décidé de rester dans la République ". Face à cela, les accords de Nouméa, notamment, prévoient la mise en place d'un processus visant à réfléchir à un nouveau statut de ce

Phoca PDF